



## Je loue un logement : demander un cautionnement

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 12/03/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 12/03/2020

A l'occasion de la signature d'un bail d'habitation, vous demandez à votre (futur) locataire d'apporter une caution. Sachez qu'il existe 2 catégories de caution : il existe donc 2 conséquences que vous devez connaître. Lesquelles ?

### Caution : Pour quoi ? Pour qui ? Comment ?

**A quoi sert-elle ?** Une caution est très utile pour garantir le paiement du loyer en cas de difficultés financières du locataire. Concrètement, une caution est une personne qui se porte garant pour le locataire et s'engage à payer les dettes locatives à la place du locataire défaillant.

**Qui peut se porter caution ?...**

{ABONNEZ-VOUS}

### Caution : simple ou solidaire ?

**2 sortes de caution.** La personne qui s'engage comme caution peut le faire de 2 manières : soit comme caution simple soit comme caution solidaire. Avec quelles conséquences ?

**La caution simple...**

{ABONNEZ-VOUS}